

Nouvelles majorités en assemblée générale

DURÉE :

- 1 Jour – 7h.

PRÉ-REQUIS :

- Aucun

OBJECTIFS :

Choisir les majorités en fonction des décisions à prendre

- Quelles sont ces majorités : rappel
- Importance du choix de la majorité et ses conséquences

PUBLIC :

- Principaux de copropriété ou collaborateurs chargés de la convocation et de la tenue d'assemblées générales

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Ackware
Centre de formation
Informatique - Développement Personnel - Santé



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS
PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE
POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



Nouvelles majorités en assemblée générale

I – le droit de vote du copropriétaire et l’attribution des voix

- La règle
- L’exception :
 - le syndicat des copropriétaires propriétaire d’un lot
 - le copropriétaire majoritaire
 - la spécialisation des votes
 - le syndic propriétaire
 - le promoteur de lots non vendus (lots transitoires)
 - la location-accession
 - la SCI et les sociétés
 - les fractions de lots
- La notion de décision, la contestation d’une décision
- Les décisions successives ayant le même objet

II – Les règles de la représentation à l’assemblée générale

- Le pouvoir :
 - le principe
 - les exceptions
 - Cas de représentation : époux, indivision, société, usufruit, droit d’usage et d’habitation
 - La prise de décision par le mandataire

III – Les majorités

- La majorité de l’article 24
 - champ d’application
 - modalités de calcul
 - le vote des travaux imposés par l’Administration (loi A.L.U.R.)
 - exemples de décisions
- La majorité de l’article 25
 - champ d’application
 - modalités de calcul
 - la passerelle de l’art.25-1
 - le vote des travaux d’améliorations (loi A.L.U.R.)
 - exemples de décisions
- Les majorités de l’article 26
 - champ d’application
 - modalités de calcul
 - la double majorité
 - l’unanimité
 - Exemples de décisions
 - Cas particuliers :
 - le ravalement
 - la suppression d’un élément d’équipement commun ou d’un service collectif
 - L’abus de droit ou de majorité